

Mai 2019



INFO-PARENTS



Mois de l'activité physique (défi cube énergie)

Bonjour chers parents,

Le mois de mai est le moment où l'activité physique et les bonnes habitudes de vie font partie de la vie scolaire. Des activités seront organisées pour promouvoir la santé physique à l'école. C'est aussi le mois du Grand Défi Pierre Lavoie et les cubes d'énergie ! Le défi s'adresse à tous les élèves de la maternelle à la 6^e année. Afin d'accumuler davantage de cubes, les enfants sont encouragés à bouger avec leur famille immédiate : frères, sœurs, parents et grands-parents. Le personnel de l'école est aussi invité à participer, et ce, en compagnie de leur conjoint et leurs enfants. Chaque 15 minutes d'activité physique continue correspond à 1 cube d'énergie. Lorsque l'élève ou le membre du personnel **BOUGE AVEC** un ou plusieurs membres de sa famille immédiate, cela lui permet d'augmenter son total de 1 cube par personne participante. Participez en grand nombre !

Dates à retenir :

3 mai	Jour de classe ; reprise de tempête du 24 janvier – jour 9	←
21 mai	Jour de classe ; reprise de tempête du 5 février – jour 7	←
13 au 17 mai	Semaine des services de garde	
20 mai	Congé	

Bienvenue

Je vous invite à vous joindre à moi pour souhaiter la bienvenue à Simon Guay-Laberge, enseignant en éducation physique. Il se joint à l'équipe en remplacement de M. Vincent afin de faire vivre à nos élèves de belles réussites. Bienvenue M. Simon.

Examens du ministère

Les élèves de 2^e, 4^e et 6^e année seront soumis à des examens importants dans les prochaines semaines (fin mai et début juin) en français, en mathématiques et en anglais. Certains de ces examens viennent de la commission scolaire, d'autres du ministère de l'Éducation. Nous vous demandons de veiller à ce que votre enfant profite de bonnes heures de sommeil et d'une bonne alimentation durant cette période de manière à soutenir sa réussite. Un déjeuner complet chaque matin, de même qu'une collation pour l'école peuvent aider à leur concentration et à maintenir une bonne énergie. **Les absences ne sont pas autorisées lors de cette période d'examens du ministère à moins d'avoir un billet médical justifiant l'absence.**

Si votre enfant devait s'absenter à l'une ou à l'autre de ces dates, il ne pourrait pas reprendre l'épreuve. Seules des raisons de force majeure sont acceptées par le MEES, et par la CSDN soit :

- Maladie sérieuse ou accident confirmé par une attestation médicale ;
- Décès ou mariage d'un proche parent ;
- Convocation d'un tribunal ;
- Participation à des activités culturelles ou religieuses officielles d'une communauté d'appartenance ;
- Participation à une compétition sportive de haut niveau (international et fédération).

Si l'absence de votre enfant ne peut être justifiée selon les exigences du ministère, il se verra alors attribuer la note « 0 » à l'épreuve qu'il aura manquée.

Est-ce que je peux porter des souliers ?

Le printemps semble vouloir s'installer et bien que la neige semble vouloir fondre, il reste encore des endroits où c'est boueux ou mouillé. Il y a aussi des zones qui sont sèches. Il est possible de porter des souliers d'extérieur. Par contre, il est important de porter d'autres souliers pour l'intérieur. Cela évite d'avoir des « petites montagnes de sable » à l'intérieur de la classe. Nous vous rappelons également qu'une tenue vestimentaire adéquate, telle que mentionnée dans l'agenda, signifie que les pantalons courts et les jupes doivent couvrir jusqu'à la mi-cuisse et que tous les vêtements et accessoires à connotation violente ne sont pas tolérés. Les élèves doivent porter des souliers sécuritaires pour jouer à la récréation. Les « gougounes » et les souliers à talons hauts ne sont pas adaptés pour les jeux de ballons, entre autres. Les sandales qui couvrent le pied et qui sont bien attachées conviendront plus tard lorsque la chaleur sera bien présente.

Merci de votre collaboration !

L'inventaire de la bibliothèque

Afin de permettre aux bénévoles des bibliothèques de procéder à l'inventaire, nous vous demandons de retourner tous les livres empruntés **au plus tard le 3 juin prochain**. Si des volumes sont perdus ou brisés, nous procéderons à la facturation de ceux-ci.

Heure d'arrivée à l'école du Ruisseau et Sainte-Marie

Il est bien important de respecter l'heure d'arrivée sur la cour d'école, le matin. **À du Ruisseau**, les enfants ne doivent pas arriver avant 7 h 55, moment où la surveillance débute. Il est aussi important de venir porter vos enfants, s'ils ne sont pas marcheurs, avant 8 h 05. À ce moment, ils devront se rendre sur la cour d'école et non à la porte centrale du secrétariat. Le midi, les enfants ne doivent pas arriver avant 12 h 37. Pour **l'École Sainte-Marie**, les enfants ne doivent pas arriver avant 8 h 05, le matin et ils doivent arriver au plus tard à 8 h 15 s'ils sont marcheurs puis se rendre sur la cour d'école. Le midi, ils ne doivent pas arriver avant 12 h 45. Merci de votre collaboration !

L'éducation physique à l'école du Ruisseau et Sainte-Marie

L'année avance à grands pas et certains rappels s'imposent concernant l'éducation physique et certaines activités sportives à venir.

- 1- Les enfants doivent toujours avoir un ensemble de vêtements exclusifs aux périodes d'éducation physique : culottes courtes, chandail à manches courtes et espadrilles attachées, même s'il fait chaud dehors et que les enfants viennent à l'école vêtus légèrement.
- 2- C'est au mois de mai que se tient le mois de l'éducation physique. Nous sommes présentement à la tâche afin d'organiser des activités stimulantes pour les enfants, dont le concours « Défi des cubes d'énergie » où l'on peut accumuler des cubes d'énergie en faisant 15 minutes continues d'activités physiques.
- 3- Pour le concours Défi des cubes, chaque élève aura un carnet de compilation où il inscrira les activités réalisées seul ou avec sa famille. Nous vous encourageons à profiter de l'occasion pour bouger et accumuler des cubes.

Les élèves du préscolaire... préparez-vous !

Les élèves qui entreront à l'école l'an prochain pour le préscolaire seront accueillis le 8 mai pour le secteur Sainte-Marie. Pour ce qui est du secteur du Ruisseau, cette activité aura lieu le 9 mai. Les parents entendront différentes informations concernant le service de garde, entre autres. Les futurs élèves vivront quelques activités en compagnie des enseignantes du préscolaire et du personnel de nos deux écoles.

Le service de garde

« La garde scolaire s'affiche! », est le thème de la semaine des services de garde qui se déroulera du 13 au 17 mai. Vous recevrez la programmation des activités par courriel ou par votre enfant prochainement. Lors de cette semaine, je vous invite, chers parents, à souligner le travail exceptionnel que font nos éducatrices auprès de vos enfants.

Site web des écoles

Vous pouvez en tout temps consulter les sites web des 2 écoles où vous trouverez toutes les activités et informations pertinentes des 2 écoles : <http://www.saintemarie.csdn.qc.ca> et <http://www.duruisseau.csdn.qc.ca>.

Nous vous invitons également à « aimer » la page Facebook de nos deux écoles.

Marylène Bourget
Direction